

**Procès-Verbal du Conseil municipal de la Commune d'Arcinges en date  
Du 26 Septembre 2023**

- en exercice : 10

- présents : 8

- votants : 8

**Séance du 26.09.2023**

Convocation du 19/09/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 Septembre à 19 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Grosdenis, Maire.

Présents : Henri Grosdenis, Jean-Philippe Poyet, Stéphane Larger, Jacques Trichard, Laurent Dubouis, Aline Augagneur, David Baudier, Marie-Laure Brise.

Absent excusé : Virginie Lecouffe, Leslie Paput.

Secrétaire de séance : Stéphane LARGER.

**Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu de la réunion précédente. En conséquence, Monsieur le Maire propose de passer à l'ordre du jour.**

**ORDRE DU JOUR**

- Point Travaux Eglise
- Point Travaux Réseau eau
- Point Travaux local Boulangerie
- Point Transfert compétence eau et assainissement
- Commande de convention de groupement de commandes
- Questions divers

**POINT TRAVAUX EGLISE**

Monsieur le maire fait le point sur les travaux de l'église qui avancent : quelques dalles au sol devront être remplacées suite au passage de la nacelle. L'entreprise Aubonnet a fini ses travaux.

De nouveaux devis pour la sonorisation vont être demandés.

**POINT TRAVAUX RESEAU EAU -Délibération 2023/42 et 2023/43**

Monsieur le Maire a programmé une réunion de chantier, il n'y a rien eu de particulier à signaler. Travaux prévus pour cette fin d'année.

**POINT TRAVAUX LOCAL BOULANGERIE**

Monsieur Le Maire informe que les travaux de la boulangerie sont programmés pour début Novembre. Un nouveau devis pour la plâtrerie va être demandé.

**POINT TRANSFERT COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire explique que ce transfert va se réaliser en 2 étapes : en janvier 2025 pour l'assainissement et en Janvier 2026 pour l'eau.

Nos tarifs d'assainissement sont très bas par rapport aux autres communes et nous devons les harmoniser rapidement.

Nous devons aussi pour l'année 2024 créer un budget eau et assainissement propre, séparé du budget eau.

**COMMANDE DE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES - Délibération 2023/41**

Monsieur le Maire informe que la com-com va porter un groupement de commande pour faire réaliser les contrôles de branchement assainissement (qui sont obligatoires) pour toutes les communes qui le souhaitent.

Après présentation de cette convention la commune d'Arcinges décide de signer cette convention.

**QUESTIONS DIVERS**

Une Décision Modificative a été prise pour l'achat d'un taille haie -**Délibération 2023/44**

→ Prochain conseil municipal programmé le 7 Novembre 2023.

**Le secrétaire de séance,**

Stéphane LARGER

**Le Maire,**

Henri GROSDENIS

**Délibération 2023-41 à 22023-44**

AUGAGNEUR Aline	BAUDIER David	BRISE Marie-Laure	PAPUT Leslie	DUBOUIS Laurent
LARGER Stéphane	LECOUFFE Virginie (Absente)	POYET Jean- Philippe	TRICHARD Jacques	GROSDENIS Henri

